



DGA PILOTAGE DES RESSOURCES ET DE LA PERFORMANCE

Département Finances

Direction Contrôle de Gestion

Avignon, le 25 SEP. 2025

DECISION

Le Maire de la Ville d'Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122.22 alinéa 26, permettant au Maire de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,

Vu la délibération n°5 du 4 juillet 2020 du Conseil Municipal de la Ville d'Avignon donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, notamment en matière de demande de subventions (selon alinéa 26 de l'article L2122.22 du CGCT),

Vu la loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025,

Considérant le dispositif de la Région Sud « Nos territoires d'abord 2023-2027 »,

DECIDE

Article 1 : De solliciter la participation financière auprès de la Région SUD PACA pour le projet de sécurisation de la partie Avignonnaise de la Véloroute Durance à Vélo dont les coûts prévisionnels sont présentés ci-dessous :

VELOROUTE Durance à vélo

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel des travaux	185 009 €	
Subvention Région PACA « nos territoires d'abord » sollicitée	46 252 €	25 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	138 757 €	75 %

Article 2 : que la recette sera imputée sur le **chapitre 13, compte 1322**

Article 3 : La présente décision sera exécutoire à compter de la date d'enregistrement de son dépôt en Préfecture et de sa publication ou de sa notification au tiers intéressé.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de la notification du document contractuel.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Monsieur Le Directeur Général des Services et Monsieur Le Trésorier Principal des Finances de la Ville d'Avignon seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Publié le 06/10/2025
Transmis en Préfecture le 30/09/2025
Mme Le Maire



Le Maire,

Cécile HELLE

